

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 FEVRIER 2024

DELIBERATION N°2024.00042

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 02 février 2024

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 97

Nombre de pouvoirs : 21

Nombre de voix : 118

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Bruno CHANGEAT, Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Louis-Jean FONTBONNE, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT représenté par Mme Sonia VOUZELAUD, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA,

Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, M. Yves MORAND, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, Mme Evelyne ORIOL, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, Mme Marie-Jo PEREZ,

Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Caroline BENOUMELAZ donne pouvoir à M. Vincent BONY,
Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Christian SERVANT,
M. Christophe CHALAND donne pouvoir à Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à Mme Viviane COGNASSE,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Jacques PHROMMALA,
Mme Pascale LACOUR donne pouvoir à Mme Catherine GROUSSON,
Mme Fabienne MARMORAT donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
Mme Corinne SERVANTON donne pouvoir à M. Marc CHAVANNE,
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Gérard TARDY donne pouvoir à Mme Evelyne ORIOL,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

Membres titulaires absents excusés :

Mme Véronique FALZONE, M. Yves LECOCCQ, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,
Mme Clémence QUELENNEC, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 FEVRIER 2024

RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2023

En application de la loi Grenelle 2 (article 255) et du décret n° 2011-687 du 17 juin 2011, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants ont l'obligation de présenter un rapport sur leur situation en matière de développement durable préalablement au Débat d'Orientation Budgétaire. Ces dispositions sont applicables depuis la préparation des budgets 2012.

Le rapport ainsi prévu par l'article L 2311-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) décrit, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits par la collectivité.

Dans ce cadre, Saint Etienne Métropole présente, de manière synthétique, les principaux projets menés au titre du développement durable sur l'année 2023. Ce rapport contribue ainsi à l'information des élus et du grand public sur les projets de la collectivité, mais également à faire connaître les engagements de Saint-Etienne métropole dans le cadre de la stratégie nationale en matière de développement durable.

Les actions de Saint-Etienne Métropole font l'objet d'une reconnaissance au niveau national.

Ce rapport, élaboré sous forme d'annexe à la présente délibération, prend en compte les cinq orientations nationales du développement durable, mentionnées au III de l'article L 110-1 du Code de l'Environnement depuis la loi Grenelle 2 :

- lutte contre le changement climatique,
- préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations,
- épanouissement de tous les êtres humains,
- dynamique de développement suivant des modes de production et de consommations responsables.

Le Conseil Métropolitain prend acte du Rapport Développement Durable 2023.

**Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,**



Tom PENTECOTE

La Première Vice-Présidente



Sylvie FAYOLLE

SUIVEZ-NOUS SUR



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

+ d'infos

saint-etienne-metropole.fr

SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole



Sylvie FAYOLLE

*Vice-Présidente en charge de la
Transition Écologique et du
Développement Durable*

UNE ILLUSTRATION CONCRÈTE DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Depuis 2014, notre Métropole n'a cessé d'œuvrer en faveur de la transition énergétique et écologique. Car si les actualités passent, l'enjeu du dérèglement climatique et de la décarbonation de nos modes de vie, de l'adaptation de nos territoires au climat de demain, de l'indépendance énergétique nécessaire à la résilience de notre économie, sont des constantes de long terme qui nous concernent tous.

L'année 2023 en est une nouvelle fois la preuve : les températures relevées « dépassent probablement celles de toutes les périodes depuis au moins cent mille ans », connues grâce aux cernes des arbres ou aux carottes de glaces, a commenté Copernicus.

Énergie, alimentation, transports, déchets, tourisme, biodiversité, aménagement... tous les secteurs et de nombreuses compétences de la Métropole sont mobilisés.

Vous pourrez ainsi découvrir ou redécouvrir, à la lecture de ce rapport développement durable 2023, de nombreux dispositifs d'accompagnement techniques et financiers, et de nombreuses réalisations, de Saint-Étienne Métropole comme des acteurs du territoire engagés que nous sommes fiers d'accompagner.

(...) tous les
secteurs et de
nombreuses
compétences
de la Métropole
sont mobilisés.

ORIENTATION 1

Transition énergétique et lutte
contre le réchauffement climatique 04

ORIENTATION 2

Préservation de la biodiversité,
des milieux et des ressources 10

ORIENTATION 3

Cibler le bien-être
de la population métropolitaine
et des agents métropolitains 14

ORIENTATION 4

Cohésion sociale
et solidarités 18

ORIENTATION 5

Consommation et production
responsables 22

Perspectives 2024 26

ORIENTATION 1

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La lutte contre le dérèglement climatique constitue un enjeu majeur de solidarité entre les hommes, les territoires et les générations. Il est donc nécessaire de limiter l'élévation de la température et ainsi d'éviter des événements de très grande ampleur.

Saint-Étienne Métropole est fortement impliquée pour mettre en place des politiques publiques visant à promouvoir des choix énergétiques durables : l'élaboration du Plan Climat Énergie Air, la promotion des énergies renouvelables, la promotion du transport collectif, la mise en place d'infrastructures pour les mobilités actives, une meilleure maîtrise des consommations d'énergie, la rénovation et la réhabilitation urbaine.



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

DES ÉTABLISSEMENTS DE GRANDE ENVERGURE CONCERNÉS



MUSÉE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

- Rénovation des installations de traitement d'air des salles d'exposition,
- Rénovation des réserves.

Juin 2023 / mai 2024

Avantages

- Taux de recyclage de l'air plus élevé (seulement 10 % d'air neuf dans le nouveau fonctionnement) pour réduire les consommations de gaz et d'électricité,
- Des sondes et dispositifs de gestion pour améliorer la régulation.

4 centrales déposées et remplacées :
900 000 €



STADE GEOFFROY-GUICHARD : DE NOUVELLES INSTALLATIONS MOINS ÉNERGIVORES

- 252 éclairages LED pour le terrain + 60 éclairages des tribunes,
- Écrans géants : 9KW (95 KW avec l'ancienne installation),
- Éclairage : 425 KW (650 KW avec l'ancienne installation),
- Sonorisation : 200 KW (100 KW avec l'ancienne installation).

634 KW contre 845 KW =
une réduction de 25 % des consommations

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

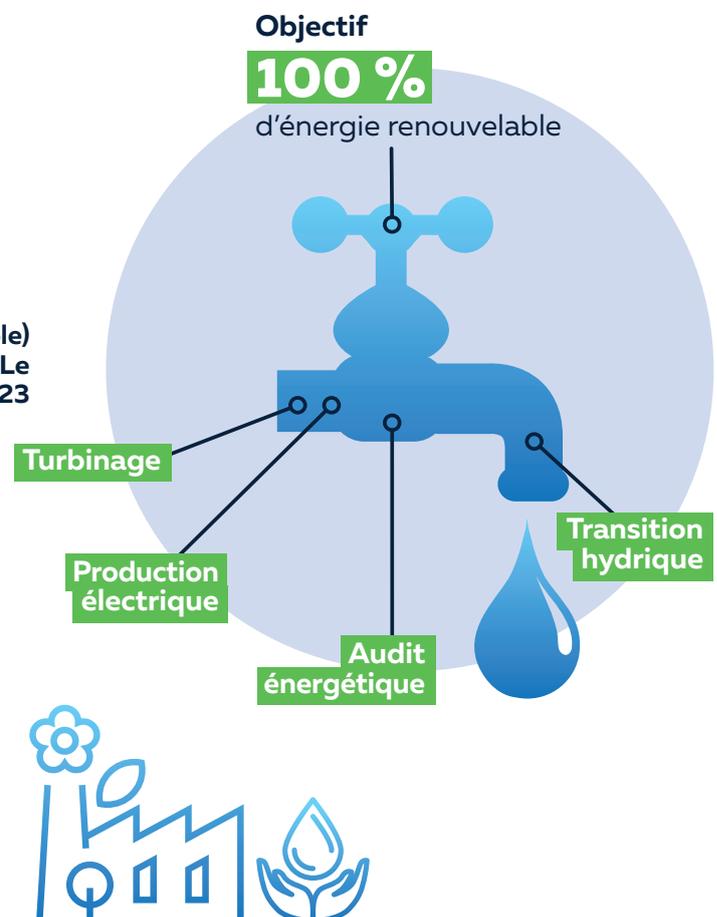
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Oélie-SAUR (réseau d'eau potable de Saint-Étienne Métropole) assure des actions en faveur du développement durable. Le nouveau contrat de Oélie-SAUR a débuté au 1^{er} octobre 2023 et se terminera le 31 décembre 2035.

Plusieurs équipements hydroélectriques sont alimentés par les ressources en eau de la Métropole.

- Usine de Vendets : 7,2 GWh en 2022,
- Usine de Versilhac : 5,2 GWh en 2022,
- Les turbines à l'usine de Solaure : 0,9 GWh en 2022,
- La turbine de Roche Corbière : 0,8 GWh en 2022,
- La turbine de Lavalette : 1,5 GWh en 2022.

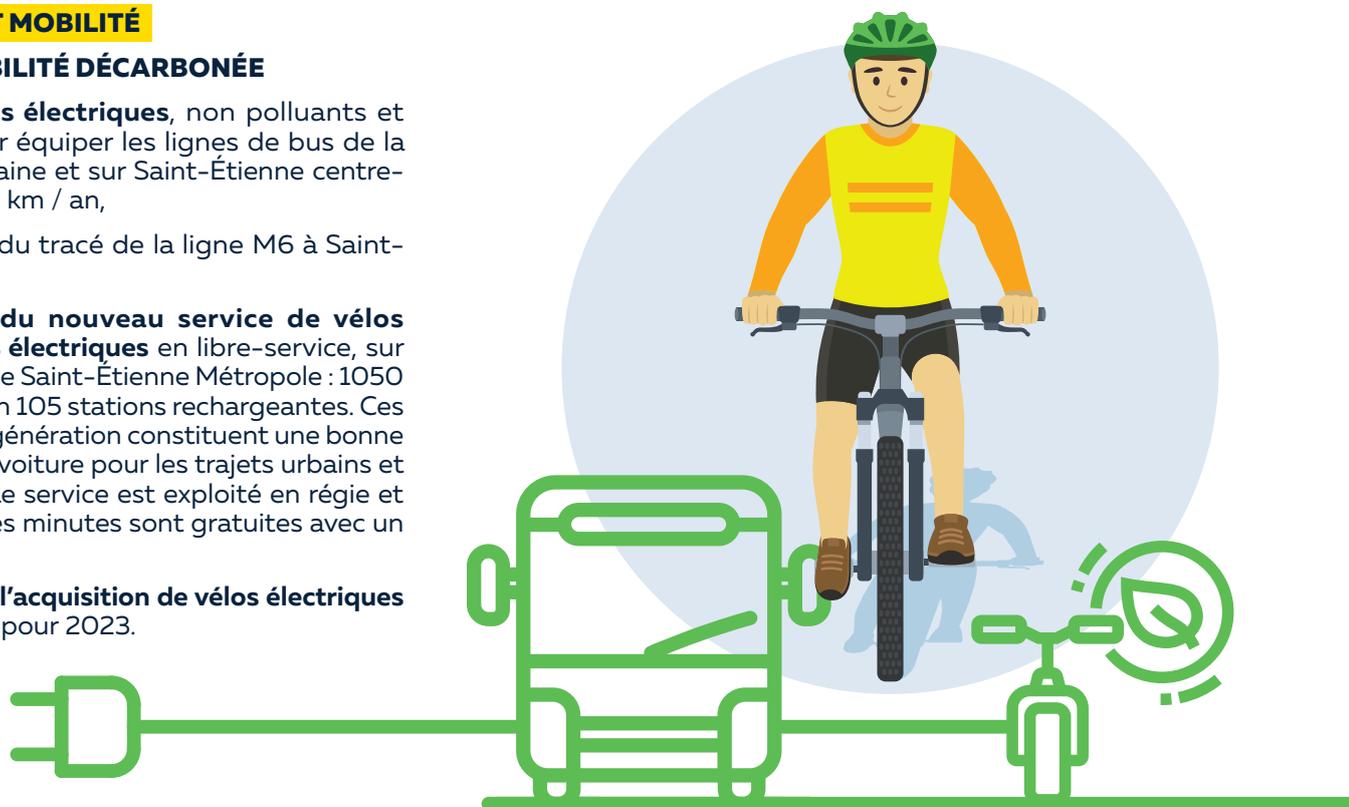
En 2022, 15,5 GWh produits à partir des infrastructures liées à l'eau potable (contre 66,4 GWh en 2021).



TRANSPORT ET MOBILITÉ

VERS UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

- Achat de **5 bus électriques**, non polluants et silencieux, pour équiper les lignes de bus de la vallée de l'Ondaine et sur Saint-Étienne centre-ville = 350 000 km / an,
- Électrification du tracé de la ligne M6 à Saint-Étienne,
- **Déploiement du nouveau service de vélos Vélivert, 100% électriques** en libre-service, sur 21 communes de Saint-Étienne Métropole : 1050 vélos répartis en 105 stations rechargeantes. Ces vélos nouvelle génération constituent une bonne alternative à la voiture pour les trajets urbains et inter-urbains. Le service est exploité en régie et les 30 premières minutes sont gratuites avec un abonnement.
- **Subvention de l'acquisition de vélos électriques neufs** : 100 K€ pour 2023.



AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

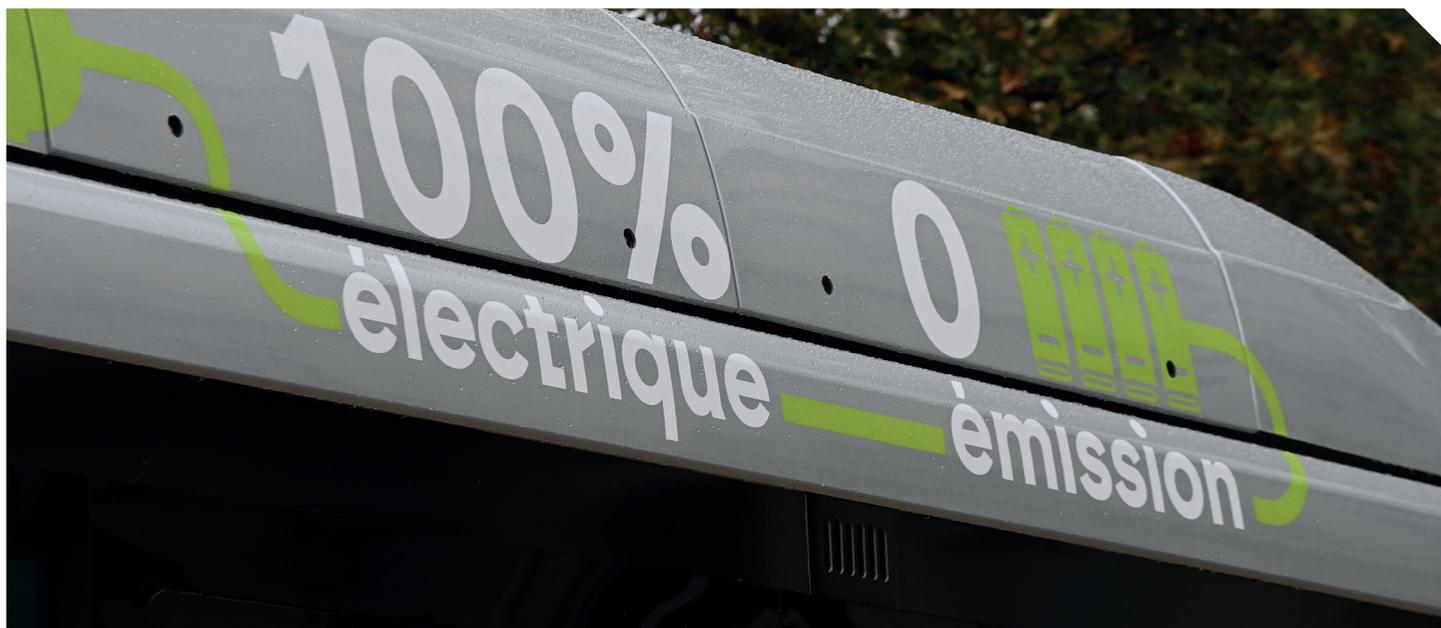
- Réseau cyclable structurant métropolitain : 5,8 km de plus pour un total de 26,5 km : piste cyclable Alexandre de Fraissinette (2000 m), voie verte à Roche-la-Molière (2200 m), Andrézieux-Bouthéon (1050 m), Saint-Galmier (850 m)...
- Aménagements cyclables de proximité : Villars, Saint-Genest-Lerpt, Firminy, Saint-Jean-Bonnefonds...

Visite en vélo du patrimoine industriel textile de la Vallée de Dorlay - dans le cadre des Journées européennes du patrimoine : parcours de mobilités douces depuis Rive-de-Gier balisés réalisés par les designers Costanza Matteucci et Monika Olszak dans le cadre du projet européen SMOTIES, porté par la Cité du design et la démarche « design dans les communes » de Saint-Étienne Métropole.

40 participants à vélo

10 et 11 octobre 2023 : 35^e édition des Entretiens Jacques Cartier / Séminaire sur l'innovation par le design pour une mobilité durable.





LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



HABITAT PRIVÉ

La Métropole s'est dotée de l'ensemble des outils participant à l'amélioration de l'habitat privé : Programme d'Intérêt Général, Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (Renouvellement Urbain et copropriété).

+ 2 000 logements concernés

- Accompagnement de **7 grandes copropriétés** fragiles dans le cadre des dispositifs dédiés (1 250 logements),
- Mise en place d'une **nouvelle aide de Saint-Étienne Métropole** aux travaux de réhabilitation pour encourager la rénovation énergétique de l'ensemble des copropriétés du territoire,
- **4 grandes copropriétés** (787 logements) ont démarré les travaux représentant près de **14 M€** de travaux d'économies d'énergie.



HABITAT SOCIAL

+ de 260 logements produits

- Production de **132 logements sociaux** dans 11 communes pour **899 000 €**,
- Réhabilitation thermique de **161 logements sociaux** situés dans 3 communes pour **598 500 €**,
- Démolition de **237 logements sociaux** situés dans 3 communes pour **1 303 500 €**.



GENS DU VOYAGE

Travaux de mise aux normes de l'aire de grand passage située à Andrézieux-Bouthéon :

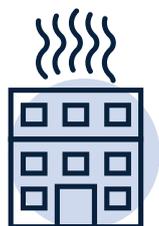
- Installation d'alimentation en eau potable,
- Installation d'une alimentation électrique sécurisée,
- Mise en place d'un éclairage public,
- Dispositif de recueil des eaux usées,
- Système permettant la récupération des toilettes individuelles.

LUTTE CONTRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



MUSÉE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

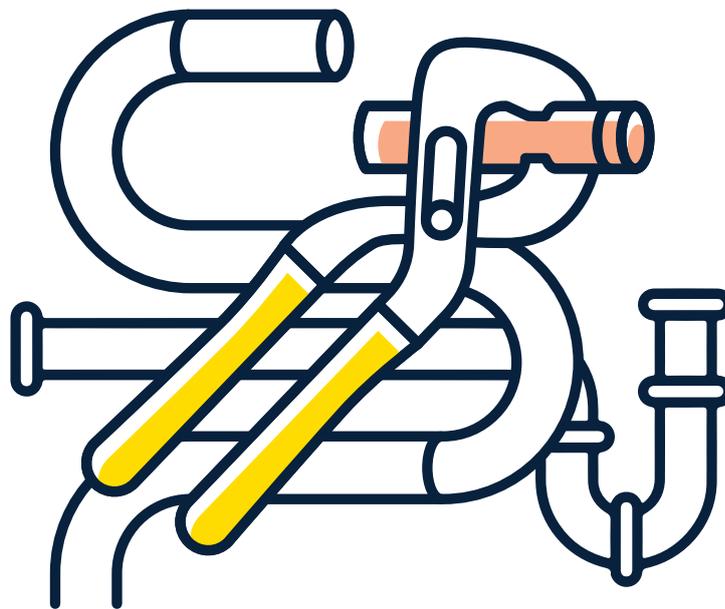
- Peintures déclinées en « bas carbone » = transport des composés plus court et biosourcé raisonné.



FONDS CHALEUR TERRITORIAL

100^e projet accompagné par le dispositif : installation géothermique pour le chauffage et le rafraîchissement des bâtiments du conservatoire de Rive-de-Gier.

Depuis 2017, **116 projets et 37 études accompagnés, 5,2 M€ d'aides versées, 17 M€ d'investissements générés, 7 900 tonnes de CO² évités par an**, soit 31 millions de km en voiture.



RÉSEAUX DE CHALEUR

- La 2^e tranche de travaux de l'extension du réseau de Saint-Chamond a été réalisée en 2023. **5 km de réseaux supplémentaires, ajoutés aux 5 km de 2022 font de ce réseau le plus étendu du territoire.** Une seconde chaufferie bois-énergie (chaudière bois de 4,4 MW) a été mise en service en janvier 2023 et inaugurée en septembre 2023.

17 M€ ont ainsi été investis en deux ans pour ce projet, qui représente plus de 6000 équivalent-logements raccordés et plus de 9000 tonnes de CO² évitées annuellement.

- Renouvellement du Label « Éco réseau » pour les 9 réseaux de chaleur de la Métropole :
 - réseau alimenté par plus de 50 % d'énergies renouvelables,
 - facture globale pour l'utilisateur inférieure à la solution de référence,
 - un service public transparent et existence d'un lieu de concertation avec les abonnés et les usagers.







ORIENTATION 2

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

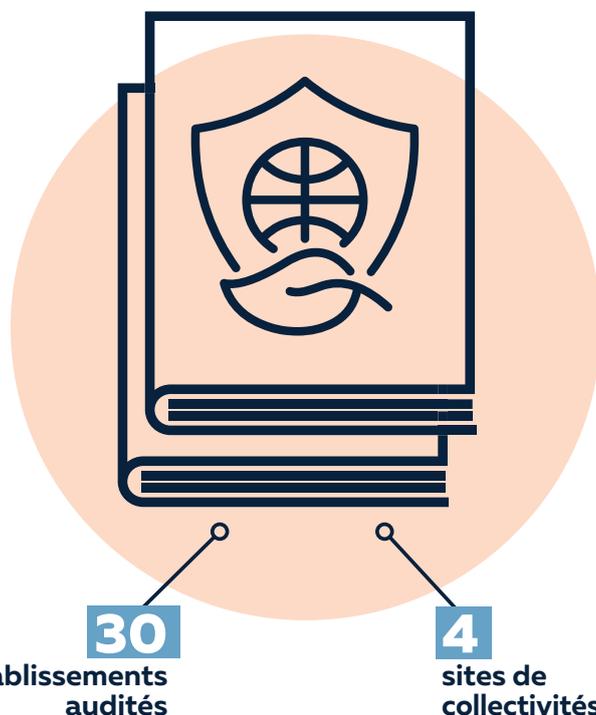
La biodiversité est une composante essentielle de la durabilité des écosystèmes, dont dépendent toutes les sociétés humaines. De même, le caractère vital des milieux et des ressources qui composent l'environnement planétaire (eau, air, sols...) fait de leur préservation une priorité.

Saint-Étienne Métropole mobilise l'ensemble de ses services pour proposer des solutions concrètes aux habitants de la Métropole, en matière d'économies de ressources, de biodiversité et de gestion des déchets. Saint-Étienne Métropole innove et évolue dans ces domaines pour tendre vers une transition écologique en adéquation avec les enjeux de préservation de la planète.

ÉCONOMIES DE RESSOURCES ET LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

Saint-Étienne Métropole a élaboré deux guides visant à intégrer la notion d'économies de ressources :

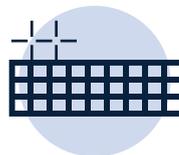
- **Guide « Opération Collective »** : il s'agit d'un guide regroupant des actions et notamment, des diagnostics (audits) auprès d'établissements non domestiques et de sites de collectivités. L'objectif est la réduction des micropolluants sur le bassin versant du Gier (juin 2023).
- **Guide pour la gestion intégrée des eaux pluviales** : la présence de sols perméables et d'espaces verts dans les centres urbains est nécessaire au respect du cycle de l'eau et contribue à la lutte contre le changement climatique. La gestion dite « intégrée » des eaux pluviales permet aujourd'hui le développement de techniques plus respectueuses du cycle naturel de l'eau en ville. Ce guide s'adresse aux usagers, particuliers comme professionnels, souhaitant réaliser un projet d'urbanisme nécessitant une gestion des eaux pluviales conformément au Schéma Directeur de Saint-Étienne Métropole.



NAUTIFORM

Une politique de réduction des consommations en eau est menée grâce à :

- L'espacement des fréquences de vidange permettant des économies, dans le respect de la réglementation sur la qualité de l'eau et avec l'aval de l'ARS,
- La baisse de la température de l'eau des piscines,
- La réduction de l'arrosage des pelouses des espaces extérieurs.



MUSÉE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

Des économies de ressources intégrées

- Bois composites pour la production des scénographies et le conditionnement des œuvres issus de forêts françaises durablement gérées,
- Réemploi des matériaux de construction (bois, plaques de plâtre, etc.) pour les expositions, parfois jusqu'à 14 expositions successives,
- Dans le cadre des travaux en cours, choix d'un sol en terrazzo pour les 3000 m² de surface d'exposition (fabrication régionale) qui permettra d'acquérir une meilleure inertie favorisant une plus faible sollicitation de la climatisation et de faire appel à des matériaux durables (la pierre), naturels et locaux,
- Pour les ateliers proposés aux publics, réemploi au maximum de matériaux et utilisation de matériaux facilement recyclables ou réutilisables pour d'autres usages.

PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Dans le cadre des projets de la Galerie nationale du design et de la halle événementielle, des études sont en cours pour réutiliser des équipements et matériaux existants : radiateurs, plancher bois, poutres métalliques.

Les matériaux biosourcés seront privilégiés : béton de chanvre, isolant et dalles acoustiques en laine de bois, ...



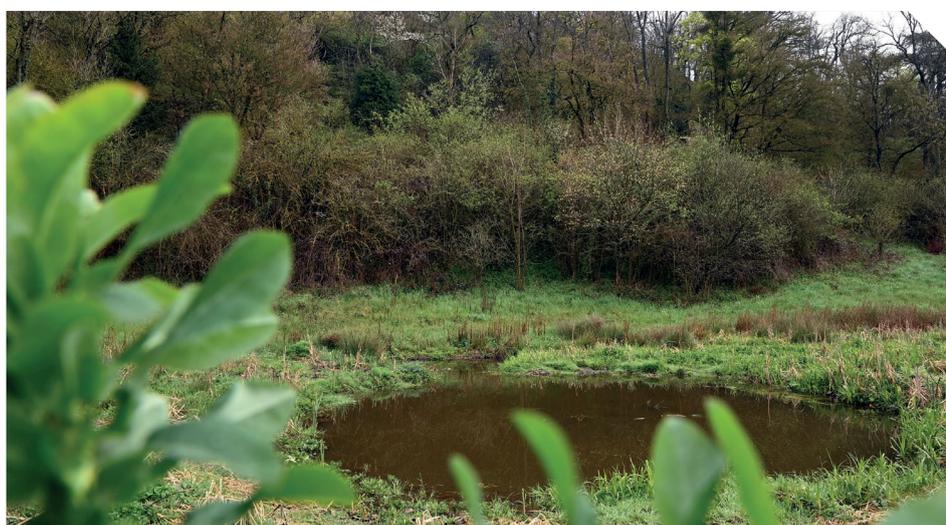
PRÉSERVATION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Afin de mener une gestion adaptée des sites et préserver la biodiversité, Oélie-SAUR a initié des études faunistiques et floristiques sur le périmètre métropolitain. Les sites ont été sélectionnés en fonction de leurs emplacements pour préserver la continuité écologique des corridors de biodiversité et des sites naturels remarquables du territoire.

Des actions de communication pour les riverains sont, régulièrement, mises en place :

• Panneaux pédagogiques :

- Panneaux informatifs et de sensibilisation,
- Panneaux de sensibilisation à la gestion écologique des espaces verts.



RÉALISATIONS EXEMPLAIRES

Travaux de restauration de la continuité écologique sur le Combobert, affluent de la Gampille à Chazeau (Firminy)

7 seuils restaurés et rendus franchissables par les poissons.

PARC D'ACTIVITÉS METROTECH : obtention du label ÉcoJardin

Le parc d'activités qui accueille plus de 30 entreprises pour près de 680 emplois, a obtenu le label Éco-Jardin au titre d'une gestion écologique et alternative vertueuse.

Accordé pour une durée de 3 ans renouvelable, ce label permet de valoriser le parc d'activités dans sa dynamique environnementale.



RÉALISATION EXEMPLAIRE

Fonds de concours désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école

4 projets soutenus en 2023 par ce nouveau fonds de concours pour un montant total d'aide de près de **300 K€** :

- École Magand à Sorbiers,
- École Michelet à La Talaudière,
- École Cézanne à Saint-Chamond,
- École Monge à Saint-Étienne.



NOUVELLE STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Adoptée à l'unanimité en mars 2023, elle prend le relais du Contrat Vert et Bleu qui s'achève et s'articule autour de 7 axes :

- 1.** Protéger et restaurer les trames écologiques pour limiter l'érosion de la biodiversité locale et l'impact du changement climatique.
- 2.** Aménager un territoire résilient en s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature.
- 3.** Renforcer la nature dans les zones urbanisées.
- 4.** Valoriser la biodiversité comme un atout pour le développement social et économique de la Métropole.
- 5.** Informer pour mobiliser tous les acteurs du territoire à agir tout en associant la société civile et les partenaires.
- 6.** Poursuivre l'amélioration des connaissances sur la biodiversité et les trames verte et bleue / soutenir la recherche et l'innovation dans ce domaine.
- 7.** Mettre en œuvre la stratégie métropolitaine biodiversité.

L'adoption de cette stratégie a été accompagnée de la production et de la diffusion de nombreux guides techniques rassemblés au sein d'une « boîte à outils ».

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

• **Marathon de la biodiversité** : Mise en place d'un marathon de la biodiversité sur le bassin du Gier coordonné par Saint-Étienne Métropole avec le soutien financier de l'Agence de l'eau RMC.

Favoriser la préservation de cinq espèces de chauves-souris et amphibiens présents sur le bassin versant du Gier.

Objectif : 21 km de haies et 21 mares restaurées sur le bassin versant d'ici 2025 pour un montant de

620 000 €



MACRODÉCHETS

Réponse à l'appel à initiatives pour la lutte contre les émissions de macrodéchets plastiques issus des systèmes d'assainissement de l'agence de l'eau Loire Bretagne. Le projet a été retenu au printemps 2023.

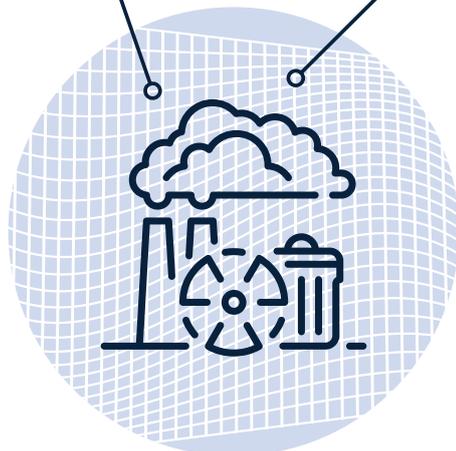
L'acquisition des filets antidéchets est en cours, en vue de les déposer à l'exutoire des déversoirs d'orage.

70%

de subventions sur l'opération

4 filets

commandés en 2023 : mise en place en 2024.



STRATÉGIE ÉVITER RÉDUIRE COMPENSER

Mise en œuvre de la stratégie pour les opérations d'aménagement économiques :

- **Les Roches à La Talaudière** (réduction du périmètre initial pour maintien aux 2/3 d'une zone humide),
- **Grange Burlat à Genilac** (réduction du périmètre pour préservation d'une mare),
- **La Grange à Chambœuf** (conservation et renforcement des haies ; gestion des eaux pluviales).

GESTION DES DÉCHETS

FAVORISER LE RECYCLAGE

Saint-Étienne Métropole a simplifié le geste de tri des emballages. Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les papiers et tous les emballages en métal, carton, papier et plastique peuvent être déposés dans le bac jaune.

Déchets recyclés d'emballages en plastique

+ 420 tonnes au 1^{er} semestre 2023



TRAVAUX DE MODERNISATION DU CENTRE DE TRI DE FIRMINY

L'usine, désormais opérationnelle, permet de doter la collectivité d'un outil de tri performant et adapté à l'évolution du gisement d'emballages = 32 M€.

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Déploiement de bornes de collecte sur les secteurs urbains les plus denses et distribution de bioseaux (biodéchets) : communes de l'Ondaine au printemps, ville de Saint-Étienne durant l'été et communes de la Couronne Ouest et de la Plaine fin 2023. De mai à août 2023, plus de 100 tonnes de déchets alimentaires ont ainsi été collectées puis valorisées en compost sur une plateforme de compostage au Chambon-Feugerolles.



HABITAT INDIVIDUEL

Il est désormais possible de faire une demande en ligne pour bénéficier d'un composteur individuel gratuit et de s'inscrire sur le créneau horaire de son choix.



ORIENTATION 3

CIBLER LE BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION MÉTROPOLITAINE ET DES AGENTS MÉTROPOLITAINS

Si la poursuite du développement durable est devenue une priorité par suite de la découverte des dommages irréversibles causés par l'homme à la planète, on ne saurait oublier que le développement durable doit avant tout permettre la « satisfaction des besoins et des aspirations des hommes, sans compromettre les capacités des générations futures à subvenir à leurs propres besoins ».

Les collectivités territoriales sont au plus près des habitants, de leurs besoins et de leurs aspirations. Cette attention à l'épanouissement de chaque individu présent sur leur territoire ne doit pas se faire au détriment des générations futures, ni de celles et ceux qui vivent ailleurs.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Lors de la relance de la Délégation de Service Public de l'eau potable, Saint-Étienne Métropole a inscrit le mécanisme de la Loi Oudin-Santini, dite 1% eau, dans son appel d'offres.

Le Délégué affecte un montant de **50 000 euros par an au financement d'actions de coopération décentralisée, d'aide d'urgence et de solidarité internationale avec des collectivités étrangères et leurs groupements dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.**

Saint-Étienne Métropole a pour sa part mobilisé 57 280 € en 2023 sur ce type d'action.

UN CADRE DE VIE AMÉLIORÉ



Hébergements touristiques

- Février 2023 : label « Station de Tourisme » pour la Ville de Saint-Étienne.

Assainissement et rivières

- Restauration des berges du Gier à Rive-de-Gier et renaturation des berges.

11 M€ pour 30 000 m² restitués à la rivière et 5000 arbres et arbustes replantés à Rive-de-Gier.

- Découverte du Furet sur 100 mètres linéaires au niveau du rond-point Vélocio à Saint-Étienne (coût 3 M€).



Approbation du Règlement Local de Publicité Intercommunale en novembre 2023

4 orientations majeures :

- Mettre en valeur les entrées de ville et les grands axes,
- Favoriser l'attractivité résidentielle et touristique en protégeant la qualité du cadre de vie et du grand paysage,
- Améliorer la visibilité des acteurs et espaces économiques locaux et la qualité du message publicitaire,
- Intégrer la prise en compte des économies d'énergie :
 - Encadrement de la publicité numérique
 - Obligations d'extinction des publicités et enseignes entre 22h00-7h00
 - Encadrement des dispositifs lumineux à l'intérieur des vitrines

BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION ET DES AGENTS

NAUTIFORM

- 4 cours hebdomadaires de sport santé (en milieu aquatique et en salle) à destination de publics présentant des pathologies : maladies cardio-vasculaires et cancers, diabète et obésité, populations sédentaires et vieillissantes, pathologies pulmonaires, pathologies ostéoarticulaires, handicap intellectuel et physique, alimentation,
- Travaux d'amélioration au centre de remise en forme pour améliorer la qualité de pratique des usagers et les conditions de travail des agents.



Coût des travaux :

38 K€

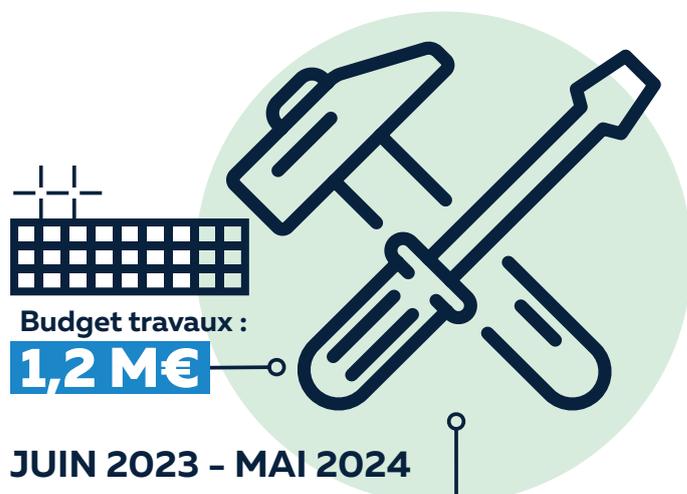


MUSÉE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

- Démolition de toutes les cimaises existantes (cloisons en plaque de plâtre) et reconstruction d'une nouvelle ossature métallique (renforcement de la sécurité des agents d'intervention lors de la mise en place des expositions).

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS

- Organisation d'une conférence sur le bruit « santé auditive et travail »,
- Poursuite des actions de prévention des addictions dans le cadre du groupe LIB (Libérez-vous de vos addictions),
- Démarrage de la mise à jour de la procédure « agression »,
- Mise en place de la commission prévention des situations individuelles,
- Ajustement du contrat de groupe mutuelle Santé (Forfait Patient Urgences (FPU), séances d'accompagnement par un psychologue) et du contrat de prévoyance (prise en compte du RIFSEEP).



70 000 €

d'investissement pour les équipements : santé et sécurité au travail



PROGRAMME DE COOPÉRATION DE L'ESS (ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET SOCIALE), PROCESS

Plan d'actions décliné en 4 objectifs :

- Sensibiliser et promouvoir l'ESS comme mode d'entreprendre,
- Faire émerger et accompagner les projets pour favoriser la création de structures ESS,
- Consolider le développement en accompagnant la professionnalisation,
- Accompagner le changement d'échelle pour pérenniser les activités.

Ouverture du mois de l'ESS le 9 novembre 2023 à la Cité du Design : avec Mme la Ministre déléguée chargée des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, l'ESS au service de la transformation des territoires.



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL MÉTROPOLITAIN

DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME D' ACTIONS



- Appel à projets « Accès des publics précaires à une alimentation saine, durable, locale et choisie »

18 projets soutenus pour 360 000 €

- Mise en place de cuisine solidaire,
- Création d'épiceries sociales,
- Développement de jardins partagés...

- Première édition du marché solidaire dans l'Ondaine :

40 familles ont, ainsi, pu bénéficier de produits frais et locaux, en circuit court, à moindre coût.

- Accompagnement et sensibilisation des communes pour une restauration collective locale et durable :

42 participants en 2023 dont 20 communes.

- Journée de formation des cuisiniers,
- Favoriser l'approvisionnement local,
- Diffusion de l'annuaire des fournisseurs locaux de la restauration collective en Loire Sud.



- Lancement du dispositif de soutien financier aux communes pour une restauration collective publique locale et durable.

- Cuisine centrale de la restauration scolaire des communes de Saint-Jean-Bonnefonds, La Talaudière et Sorbiers (Métrotech).

- Campagne de communication « Bien manger à Saint-Étienne Métropole » avec **10 événements** dont :

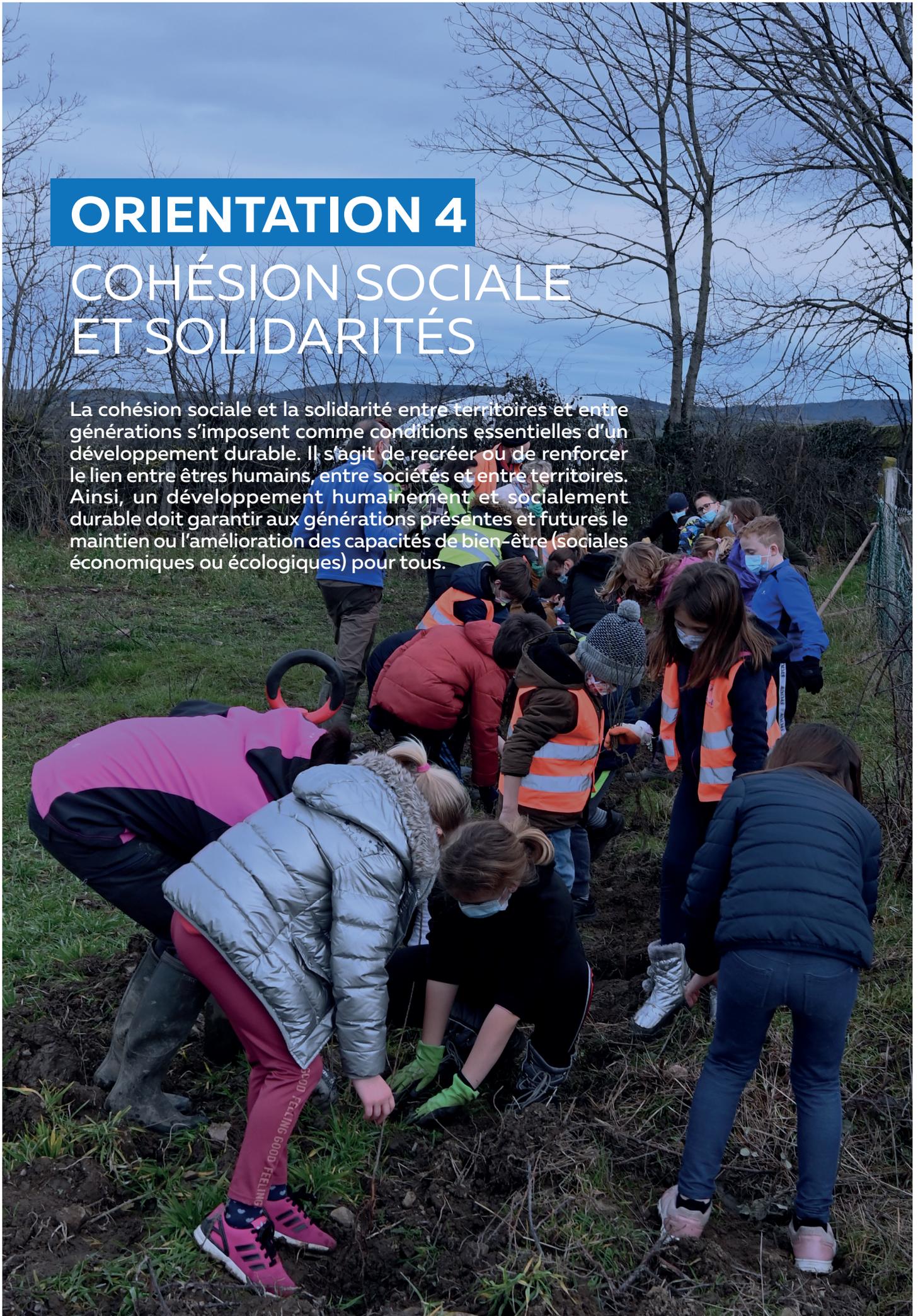
- La Fête du lait à Saint-Héand,
- L'exposition de « Notre terre à notre assiette » à Saint-Étienne.



ORIENTATION 4

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations s'imposent comme conditions essentielles d'un développement durable. Il s'agit de recréer ou de renforcer le lien entre êtres humains, entre sociétés et entre territoires. Ainsi, un développement humainement et socialement durable doit garantir aux générations présentes et futures le maintien ou l'amélioration des capacités de bien-être (sociales économiques ou écologiques) pour tous.



DES TRANSPORTS PLUS ACCESSIBLES

Groupes de travail avec la STAS

Au sujet des aménagements des nouveaux bus électriques et pour améliorer l'accueil dans les transports en commun des personnes avec un handicap cognitif ou invisible.

- Poursuite de la démarche de **mise en accessibilité des arrêts de bus** avec la mise aux normes de 30 quais supplémentaires pour un budget de **400 000 €**.

Le service de transport Handi'STAS

Évolutions : extension d'amplitude du service, réservations par les canaux numériques, abonnement 10 € pour les PSH et véhicule supplémentaire.

Handi'STAS

+ 37% des fréquentations
Coût 500 K€

900

arrêts accessibles sur le réseau STAS

7 lignes

entièrement accessibles



RÉALISATION EXEMPLAIRE

Plusieurs actions dédiées au handicap :

- Journée DuoDay,
- Guide sourds et malentendants et guide des troubles dys et de l'attention.



RENDRE LE SPORT ACCESSIBLE À TOUS

FUTURE PATINOIRE MÉTROPOLITAINE

Étude sur l'accessibilité du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite et travail collaboratif sur la signalétique intérieure et extérieure avec la commission accessibilité.



NAUTIFORM

- Attribution de créneaux réservés aux organisations gérant des personnes en situation de handicap (hôpital de jour, ADAPEI, IME, ...),
- Tarifs spécifiques : personnes handicapées, demandeurs d'emplois...

COUPE DU MONDE DE RUGBY

Amélioration de l'accueil des personnes en situation de handicap sur la fan zone (plateforme et toilettes PMR, formation des bénévoles à l'accueil handicap, etc.).

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

11^e édition des Semaines de l'égalité

en mars 2023 avec **plus de 130 actions réalisées sur 22 communes** de la Métropole :

- Le bus de l'égalité est intervenu dans **10 lycées, 12 collèges et 2 écoles élémentaires** : actions de sensibilisation proposées par des associations partenaires pour lutter contre les stéréotypes, les discriminations, le harcèlement scolaire et promouvoir les valeurs de la république et le vivre ensemble,
- Une table ronde a été organisée à l'école des Mines portant sur « la mixité, un atout pour développer la marque employeur »,
- Le festival des MJC « vivons ensemble la république » a parcouru plusieurs communes de la Métropole.

INSERTION ET COHÉSION SOCIALE



À DESTINATION DES ENTREPRISES

La Stratégie Territoriale Emploi Formation (STEF) est déployée pour répondre à une inadéquation entre besoins de main d'œuvre des entreprises et demandeurs d'emploi : Saint-Étienne Métropole s'engage aux côtés des branches professionnelles et d'ELO (Emploi Loire Observatoire) sur deux axes :

- L'insertion professionnelle des personnes en difficulté (travail sur l'employabilité),
- La promotion des métiers du côté des entreprises. Financement d'ELO à hauteur de **50 000 €** annuel.

Musée d'Art Moderne et Contemporain

La notion de handicap intégrée

- Un musée plus inclusif avec des dispositifs de sonorisation de visites guidées adaptés aux personnes entendant comme malentendantes et des tables universelles adaptables à tous les publics y compris en fauteuil,

Subvention obtenue du fonds national d'accessibilité : 6 000 €.

- Préparation d'une nouvelle brochure illustrée FALC (Facile À Lire et à Comprendre) sur les services du musée.



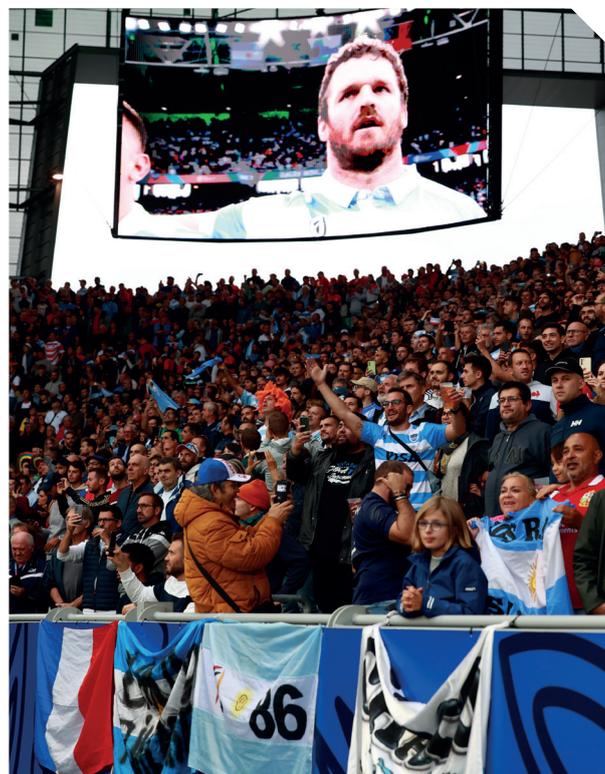
À DESTINATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) propose des actions visant à améliorer l'employabilité des personnes les plus éloignées de l'emploi, afin de permettre l'adéquation de l'offre et de la demande d'emploi sur notre territoire. Le PLIE développe ses actions autour de **4 axes** :

1. La mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé et renforcé,
2. La mise en place d'actions de remobilisation du public vers l'emploi (coaching, notamment),
3. Le financement de mises en situation de travail dans le cadre des Ateliers Chantier d'Insertion (ACI) du territoire,
4. La mise en œuvre d'actions qui visent l'intégration à l'emploi par de la médiation, des mises en situation de travail et des diagnostics professionnels.

Environ 1500 personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement renforcé.

Un plan d'actions d'environ 300 000 € a permis d'améliorer l'employabilité des publics les plus éloignés de l'emploi.



COHÉSION SOCIALE - SOLIDARITÉ



BILLETTERIE SOCIALE COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023

Attribution de places pour les matchs se jouant à Saint-Étienne via une billetterie sociale en faveur des publics éloignés (enfants malades, personnes ayant de faibles ressources, ...).



Soutien aux projets œuvrant sur les thématiques RSE, notamment à travers l'**Appel à Manifestation d'Intérêt 3,2,1... 2024** : projet visant la promotion et le développement d'activités physiques et sportives auprès de tous les publics et notamment, pour les publics « empêchés » ou « éloignés ».

Coût : 400 K€ - 28 projets soutenus en 2023



Déploiement d'un **tarif avantageux** pour l'accès des abonnés STAS au service de **vélo en libre-service** (10€/an).

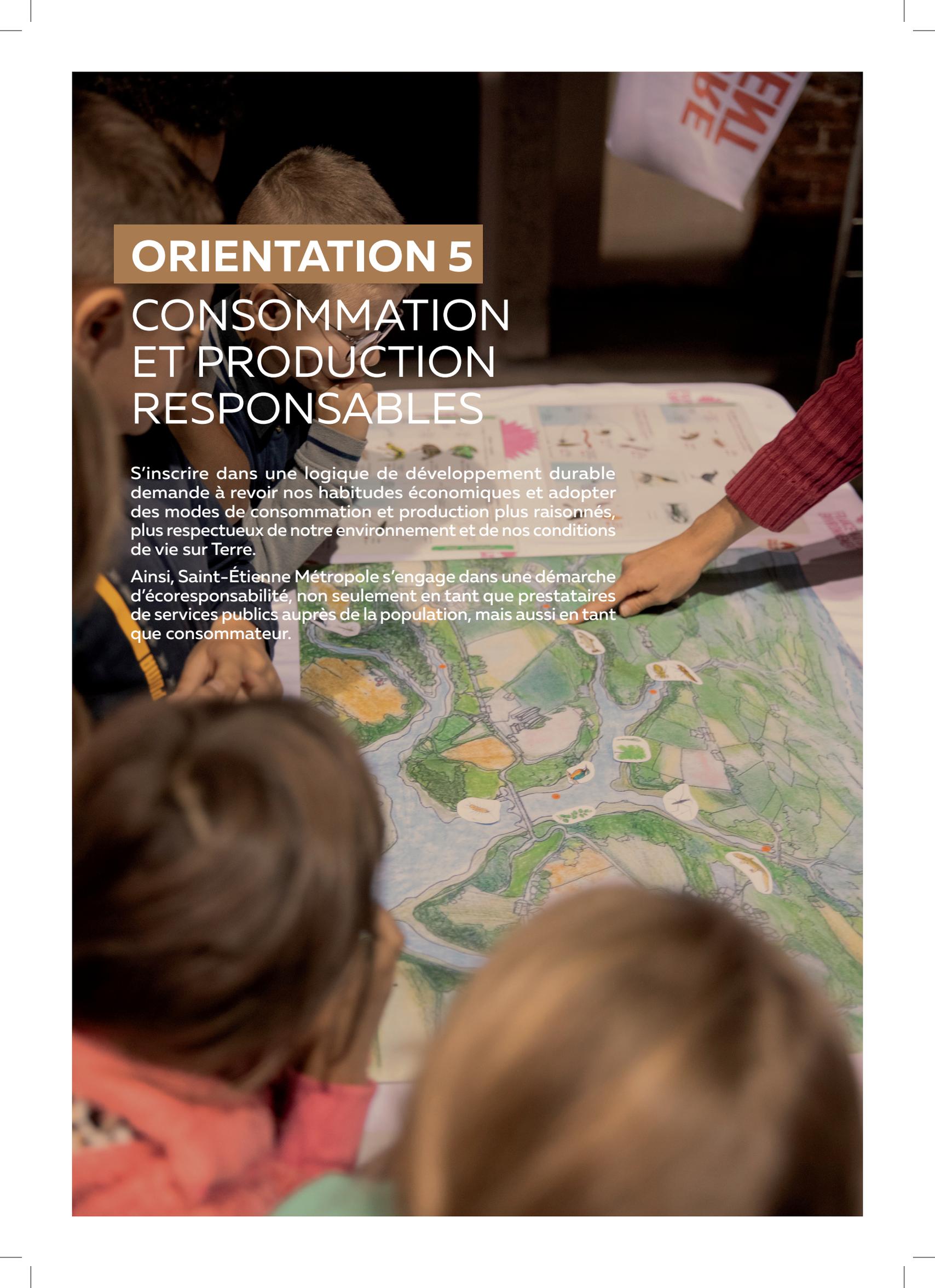


Lancement de la démarche d'élaboration du nouveau contrat de ville (2024-2030) avec l'ensemble des communes et acteurs concernés : une large démarche de concertation a été engagée notamment avec l'organisation des Assises de la politique de la ville les 7 et 8 novembre 2023.

+ 200 participants



Organisation du **salon Ghost X Gamers**, porté par l'organisme de formation stéphanois Garage 404, le 28 octobre. Ce salon du jeu vidéo a permis de sensibiliser les plus jeunes aux potentialités d'emploi et de formation dans les métiers du numérique.



ORIENTATION 5

CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

S'inscrire dans une logique de développement durable demande à revoir nos habitudes économiques et adopter des modes de consommation et production plus raisonnés, plus respectueux de notre environnement et de nos conditions de vie sur Terre.

Ainsi, Saint-Étienne Métropole s'engage dans une démarche d'écoresponsabilité, non seulement en tant que prestataires de services publics auprès de la population, mais aussi en tant que consommateur.

FINANCEMENTS VERTS

- **1,485 M€** pour l'acquisition de trolley-bus articulés avec un prêt vert pour le financement en 2023.
- **10 M€** de prêts verts ont été contractés pour financer le nouveau réseau de chaleur sur la commune de La Talaudière.
- **11 projets** de la Métropole ont reçu un financement du fonds vert de l'État pour un montant de **6,5 M€** : PAPI Ondaine et Gier, travaux du barrage du Gouffre d'enfer, passage à faune RN 88 à Saint-Chamond, collecte des biodéchets, friches AKERS...
- **Développer la Responsabilité Sociétale des Organisations** : mise en place en mai 2023 d'un dispositif d'aide d'accompagnement à la démarche RSE des hébergements touristiques (**40 000 €**).



Cité du Design 2025

165

heures en 2023 dans le cadre des travaux préparatoires de curage et de démolition

850

heures en 2023 et 2024 dans le cadre des travaux du nouveau siège administratif



Patinoire

4700

heures d'insertion sociale demandées dans les marchés de travaux

CLAUSES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

AU TOTAL

140 000 heures d'insertion

400 personnes en contrat de travail



Marché de gardiennage

200 heures d'insertion/an

Marché de prestations de nettoyage

7% d'heures d'insertion/an



ACHAT DE MOBILIER DE SECONDE VIE

- **121** bureaux
- **75** tables de réunion
- **8** benches 4 places
- **15 000 €** (loi AGECE)

Marché de fourniture d'électricité

25% d'électricité verte

Marché de fourniture de gaz

10% de gaz vert

SENSIBILISER, INFORMER ÉCO-ÉVÈNEMENTS

ÉVÈNEMENTIEL

- Systématisation de la mise en place d'écocups sur les événements,
- Systématisation du recours aux toilettes sèches y compris sur les grands événements (Village rugby),
- Signature de la Convention RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) avec le GIP 2023, organisateur de la Coupe du monde de rugby,
- Priorisation du recours aux entreprises du territoire afin de réduire l'impact carbone,
- Mobilisation de l'économie sociale et solidaire : travail avec l'ADAPEI, l'ACARS, Tremplin 42, Ateliers de l'Ondaine.



RÉALISATION EXEMPLAIRE

Organisation du premier Salon de l'écomobilité 25, 26 et 27 mai 2023 :

- 5 pôles d'exposition de matériel et de solutions de mobilité,
- Essais de véhicules,
- Conférences, tables rondes et projections-débats,
- Animations : simulateur écoconduite, fresques des mobilités,

Près de 80 exposants.

ÉVÈNEMENT DE SENSIBILISATION AUX RISQUES D'INONDATION

sur le bassin versant de l'Ondaine

à destination des scolaires et du grand public dans le cadre de la 2^e journée « tous résilients face aux risques » : village-forum PLOUF.

20 classes sensibilisées (480 enfants) à travers les 14 ateliers PLOUF proposés.

Évènement lauréat de la Journée nationale de la résilience 2023.



CULTURE

- Imprimeurs et fournisseurs de papier engagés dans une démarche dite « cradle to cradle » (du berceau au berceau) de gestion durable des forêts et recyclage des papiers (région et département),
- Pour éviter le gaspillage, le Musée d'Art Moderne et Contemporain adapte les formats des livres aux machines,
- Tirage des livres et des guides de visite adapté à la demande pour éviter le sur-stock :

5000 exemplaires imprimés pour l'exposition Marcelle Cahn,

- Circuit court : diffusion des ouvrages liés aux expositions par la librairie-boutique de Saint-Étienne Métropole,
- Travail accru avec des prestataires locaux / signalétique des expositions :
 - Transporteurs,
 - Encadreurs,
 - Imprimeries,
 - Restaurateurs.



LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Organisée du 18 septembre au 8 octobre 2023, sur le thème de l'alimentation saine, durable et locale en écho à la mise en place du premier Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Métropole. Elle fut l'occasion de tester l'évènement sous sa nouvelle forme : organisation sur la ville-centre d'une manifestation phare grand public qui rayonne sur l'ensemble du territoire via les écoles, centres de loisirs, entreprises, étudiants...



RÉALISATION EXEMPLAIRE

Cession des anciens vélos Vélivert à l'AFPA comme support d'un nouveau cycle de formation sur la mécanique du vélo.





PERSPECTIVES

ORIENTATION 1

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE,
LUTTE CONTRE LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

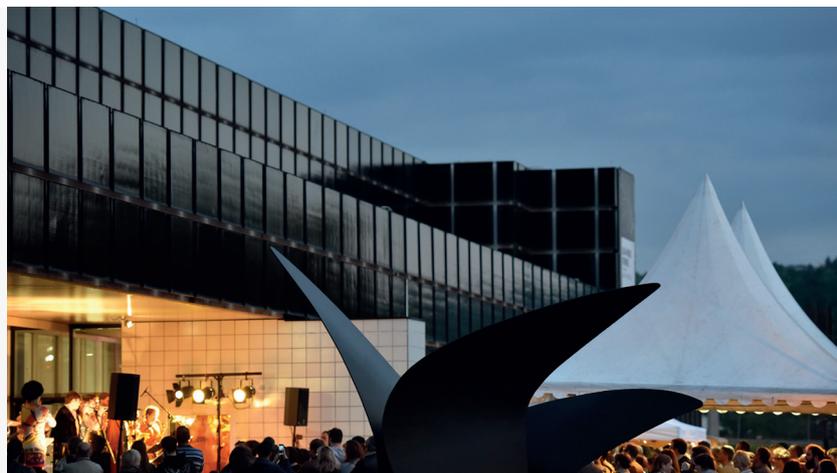
- Achat de bus GNV pour la ligne M2 et de trolleybus pour la ligne M6
- Mise en place d'une alimentation électrique du stade Geoffroy-Guichard plus vertueuse et pérenne, moins génératrice de particules fines
- Création de réseaux de chaleur sur La Talaudière et Saint-Jean-Bonnefonds
- Poursuite du déploiement des véhicules à faible émission au sein de la collectivité
- Création d'une société d'Économie Mixte pour promouvoir les Énergies renouvelables
- Études d'optimisation de la consommation d'énergie de la station d'eau de Solaure
- Cité 2025 Bâtiment 241 ouest – Nouveau siège administratif de la Cité du Design : l'étiquette énergétique passera de la classe D à la classe B

ORIENTATION 2

BIODIVERSITÉ ET ÉCONOMIES
DE RESSOURCES

- Mise en œuvre et installation des filets antidéchets sur l'Ondaine et le Gier
- Communication anti-lingettes : lancement d'une opération à grande échelle sur le territoire métropolitain
- Mise en œuvre d'une gestion différenciée des sites gérés par Oélie-SAUR et amélioration de la gestion des déchets de chantier
- Exposition MAMC : utilisation des récupérathèques et dispositifs d'échanges de matériaux ou éléments d'exposition déjà existants
- Déploiement de la stratégie biodiversité

2024



ORIENTATION 3

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

- Exposition numérique consacrée à l'histoire du handisport
- Élaboration d'un nouveau contrat de Ville et d'un pacte des Solidarités
- Accompagner les transmissions reprises d'entreprises du secteur agricole du Pilat
- Développer les visites d'entreprise et les actions de parrainage pour favoriser l'insertion
- Billetterie sociale pour les JO 2024
- Déployer une offre de vélos électriques spécifiques à destination notamment, des personnes en fauteuil avec un service de portage à domicile ou vers les établissements spécialisés
- Mise en place de l'espace test agricole de Montravel pour accompagner l'installation de maraîchers

ORIENTATION 4

CIBLER LE BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION MÉTROPOLITAINE ET DES AGENTS MÉTROPOLITAINS

- Restitution des espaces à l'usage du public (stationnement, parc urbain) avec le Furet renaturé à la Digonnière
- Réouverture du Musée d'Art Moderne et Contemporain
- Adapter les pratiques professionnelles des agents aux enjeux du développement durable transition écologique et renforcement du bien-être et de la cohésion sociale (plan de formation 2024-2026)
- Mise en œuvre du Règlement Local de Publicité Intercommunal adopté fin 2023

ORIENTATION 5

CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

- Future patinoire : mise en place d'une clause et d'un critère de certification Bois des Territoires du Massif Central ou équivalent et 4 700 h d'insertion prévues dans les marchés de travaux
- Lancement d'un nouveau programme d'accompagnement des communes pour une restauration collective locale et durable : lutte contre le gaspillage alimentaire, gestion des biodéchets, déplastification...
- Lancement d'un module « alimentation » dans le programme d'Éducation à l'Éco-citoyenneté au Développement Durable (PEEDD)
- Formalisation dans un Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables des pratiques actuelles d'achat éco-responsables



Conception / réalisation : Direction de la Communication et du Marketing territorial de Saint-Étienne Métropole. Maquette : Diesel Production.
Photos : Ville de Saint-Étienne, Saint-Étienne Métropole, Élodie Pilon, Charlotte Piérot, Jérôme Abou, Hubert Genouilhac, Pierre Grasset.
Achevé d'imprimer janvier 2024. Ne pas jeter sur la voie publique.



Saint-Étienne Métropole
2 avenue Grüner - CS 80257,
42006 Saint-Étienne Cedex 1

T 04 77 49 21 49
F 04 77 49 21 40
saint-etienne-metropole.fr

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole